

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

I- Généralité :

Dans son activité traditionnelle, le **menuisier** ne fait que des opérations simples sur des machines à commandes manuelles :

- Il assure la sécurité grâce à son savoir-faire,
- Son travail va d'une fabrication à l'unité aux petites séries.

Aujourd'hui, grâce aux automatismes, aux machines à commandes numériques et aux machines multifonctions, il suit, par l'intermédiaire de **logiciels** très élaborés et à l'**informatisation**, la commande, le modèle, la fabrication, le coût et règle tout cela en optimisant la globalité de la réalisation.

Le service enseignement des **BTP** qui entretient des réalisations avec les grandes institutions de formation a demandé à ses correspondants de bien vouloir adapter la **formation** à l'évolution de la **profession**.

Enfin, les métiers du bois ne cessent d'évoluer en intégrant les **innovations technologiques**, des activités diversifiées faisant appel à des techniques déjà maîtrisées par les entreprises.

II- Besoins de qualification par la dynamique de l'apprentissage :

Après l'**hécatombe** d'entreprise et la saignée de personnel, la profession a besoin de bras et de cerveaux. Les exigences sont claires :

- donner les compétences de base du métier par la pratique et la formation,
- préparer l'ouvrier, grâce aux apports technologiques, à s'adapter aux évolutions des métiers,
- réussir le **C.A.P.**, diplôme professionnel auquel les entreprises sont très attachées,
- développer ensuite, après le C.A.P., des sections préparant à la haute qualification, en

associant toujours **expérience** et **formation**.

III- **Renouvellement d'une filière de formation professionnelle par alternance :**

La filière de formation professionnelle en alternance est le projet actuel et d'avenir des professionnels du BTP. Dans le secteur bois, pas moins de **20 sections** de **brevet professionnel** se sont ouvertes en **menuiserie** et **charpente**. L'exercice de l'activité au niveau de la haute qualification exige :

- des connaissances technologiques approfondies sur tous les matériaux **bois** et **dérivés**, sur le matériel, l'outillage, les machines d'entretien, le matériel de montage, de manutention, la pose des ouvrages, les sujétions de pose,
- des connaissances en **dessin professionnel, géométrie plane, géométrie descriptive :**

développement, rabattement, rotation.

Toute la réalisation des ouvrages tels que l'**escalier** ou comportant des **arêtiers**, des **arêtes en plan**, en **élévation**, des **connaissances artistiques**,

- des connaissances générales sur lesquelles reposent la **formation professionnelle** et la **formation humaine**,
- des capacités professionnelles (en utilisant dans tous les cas les dispositifs de sécurité) :
 - interpréter les plans d'ouvrages les plus complexes,
 - établir le mode opératoire,
 - organiser les postes de travail,
 - régler les machines, affûter,
 - prendre des initiatives et posséder les connaissances lui permettant d'être en relation avec

les autres corps d'état.